

PRIMEVÈRE (F L E U R D E)

Primulae flos

La partie utilisée de la primevère est constituée par la fleur séchée de *Primula veris* L. (= *Primula officinalis* Hill).

CARACTÈRES

La fleur de primevère, pédicellée, possède un calice vert pâle, tubuleux, à 5 dents obtuses. La corolle, jaune orangé à jaunâtre (pouvant virer au vert ou au bleu), tubuleuse sous le calice, s'évase en 5 lobes généralement froissés. Les 5 étamines sont en général soudées au tube de la corolle. Le style est surmonté d'un stigmate capité.

Examinée au microscope, la fleur de primevère pulvérisée (355), jaune-vert, présente des poils ou fragments de poils pluricellulaires, monosériés, à article terminal en forme de poire (100 µm à 200 µm) provenant du calice ; des grains de pollen sphériques (15 µm à 25 µm), à exine finement ponctuée, à 3-10 pores germinatifs ; des fragments, verts, d'épiderme du calice à cellules à contour sinué ; des fragments d'épiderme des pétales à paroi externe avec cellules en papille.

IDENTIFICATION

- A. La fleur de primevère présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.
- B. Examinée au microscope, la fleur de primevère pulvérisée (355) présente les caractères microscopiques précédemment décrits.

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2). Le taux des éléments étrangers n'est pas supérieur à 2,0 pour cent.

Fleurs vertes ou bleues. Déterminé sur 20 g de fleur de primevère, le taux des fleurs à corolle verte ou bleue, n'est pas supérieur à 30,0 pour cent.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte de gel de silice G R.

Solution à examiner. À 1,0 g de fleur de primevère pulvérisée, ajoutez 10 mL de méthanol R. Chauffez, en agitant, à 40 °C pendant 10 min. Filtrez.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg de *rutine R* dans 10 mL de *méthanol R*.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes, 10 µL de chacune des solutions. Développez sur un parcours de 12 cm avec un mélange de 12 volumes d'*acide formique anhydre R*, de 12 volumes d'*eau R* et de 76 volumes d'*acétate d'éthyle R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Pulvérisez une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 1 pour cent *m/V* et de *polyéthylèneglycol 400 R* à 5 pour cent *m/V* dans du *méthanol R*. Laissez sécher. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande semblable quant à sa position et sa fluorescence orange à la bande du chromatogramme obtenu avec la solution témoin ; des bandes principales de fluorescence orange ou jaune-vert apparaissent en-dessous dans le quart inférieur du chromatogramme ; parmi d'autres bandes mineures situées dans le tiers médian, une bande de fluorescence jaune-vert apparaît juste au-dessus de celle correspondant à la rutine (isorhamnétine-3-rutinoside).

Perte à la dessiccation (2.2.32). Déterminée à l'étuve à 105 °C sur 1,000 g de fleur de primevère pulvérisée, la perte à la dessiccation n'est pas supérieure à 10,0 pour cent.

Cendres totales (2.4.16). Déterminé sur 1,00 g de fleur de primevère pulvérisée, le taux des cendres totales n'est pas supérieur à 9,0 pour cent.

CONSERVATION

À l'abri de la lumière et de l'humidité.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.